

Comité Régional de Natation du Centre Natation Synchronisée



Règlement et Calendrier 2011-2012

Comité Régional FFN Centre 32 rue du Nécotin BP 2805 45028 ORLEANS CEDEX 1

Tél. 02 38 86 46 26 - Fax. 02 38 84 66 54 -

e-mail : ffn.centre@orange.fr

www.centre.ffnatation.fr



INTRODUCTION

Servir au mieux nos nageuses

Ceci est la première édition du Programme sportif Centre. Il ne remplace pas le document fédéral ni le règlement interrégional mais vous servira de guide tout au long de cette saison.

D'autre part, il vous rappelle un certain nombre d'informations concernant les formations proposées pour cette saison ainsi que les brevets fédéraux et la labellisation des clubs.

Nous débutons la quatrième saison de l'ENF et des programmes du Socle de Formation qui proposent une formation à la fois individuelle et collective pour toutes les nageuses notamment pour les jeunes. A ce sujet j'ai souhaité intégrer un extrait de la dernière lettre info synchro concernant le socle de formation petit guide qui me semble intéressant et qui j'espère vous aidera à positionner vos nageuses en fonction de vos objectifs de club.

Le socle de formation est à la fois un système de compétition à part entière, et, à la fois un système de formation générale, pour entrer dans les programmes de compétitions spécifiques. Il peut donc être utilisé, par les clubs, de façons différentes, en fonction des objectifs de pratique de ceux-ci.

Un club qui pratique majoritairement en « socle », cherchera à constituer des collectifs homogènes dans les différents cycles, afin d'harmoniser ses groupes d'entraînement. L'épreuve n°5, constitue alors, pour ces clubs, l'évènement principal de la saison, avec en cycle 2, la possibilité de concourir au niveau interrégional. Les épreuves 1 à 4, permettent en parallèle, de proposer aux nageuses, des moments d'évaluations intermédiaires individuelles, sur des compétences travaillées tout au long de l'année. Je pense qu'il est aussi intéressant, que ces clubs cherchent à mettre en place des programmes d'entraînement, qui permettront aux différentes générations de nageuses, de valider le niveau de plus en plus jeune. Cela leur ouvrira des possibilités pour monter éventuellement un groupe en FINA espoir, d'ici quelques années, ce qui devrait, dans l'idéal, constituer un objectif d'avenir.

Un club qui pratique majoritairement en « promotion », cherchera à former, principalement ses nageuses sur du cycle 1, et parfois, quelques unes, sur du Cycle 2 développement, jusqu'à l'âge des 13 ans pour ensuite engager ses nageuses en Promotion. Et même, s'il le souhaite, pour valoriser la progression individuelle de ses nageuses, il peut les faire participer aux épreuves individuelles du socle, dans la saison, puis les engager en promotion pour le ballet.

Un club qui pratique majoritairement en « perf », cherchera à mettre en place des stratégies d'entraînement, afin que toutes ses nageuses valident le niveau Développement du cycle 2, avant 15 ans, pour avoir toujours une population suffisante pour alimenter ses équipes, et donc assurer une relève dans les différentes catégories d'âge de ce dispositif de compétition.

Un club qui pratique majoritairement en « FINA », cherchera à mettre en place des stratégies d'entraînement, afin que toutes ses nageuses valident le niveau Formation du Cycle 2 (sans forcément passer par la validation du niveau développement du C2), pour alimenter ses équipes FINA. Il peut aussi, constituer une réserve en parallèle, passant par un an de pratique en performance pour les plus de 15 ans, après l'obtention du niveau développement du C2, pour alimenter ses équipes juniors, seniors ou toutes catégories.

Je vous souhaite à tous une excellente saison sportive

Michèle Rouilly
Présidente de la Cion Régionale

NOUVEAUTES EN REGION CENTRE

- 1) *A partir de septembre 2011, un positionnement de l'ensemble des nageuses sera proposé par les clubs auprès de la commission régionale.*

-2) *après chaque compétition le juge arbitre désignée devra établir un compte rendu succinct qui sera adressé à Delphine PAILLET et Christine GROSSET et aux responsables des clubs.*

-3) *Lors des compétitions de socle une personne sera désignée par le club recevant pour filmer au moins une dizaine de nageuses dans toutes les épreuves.*

RAPPEL des couleurs des formulaires papier pour les compétitions interrégionales et nationales

- programme acquisition : rose
- programme développement : bleu
- programme formation : violet
- Catégorie Espoirs : jaune
- Catégorie juniors : vert
- Catégorie Seniors : saumon
- Catégorie toutes catégories : bleu

RAPPELS GENERAUX

- Pour les compétitions nationales et élites le tampon du comité régional d'origine doit être apposé sur les feuilles d'engagement avant envoi à la Fédération Française de Natation.
- Les feuilles d'engagement doivent être remplies dans la mesure du possible par informatique, pour plus de lisibilité.
- N'oubliez pas d'indiquer sur les engagements au moins 1 personne du club, licenciée, disponible pour la Durée de la compétition, pour les différents postes à pourvoir : secrétariat, lecteur de notes, coursier et délégué aux nageuses.

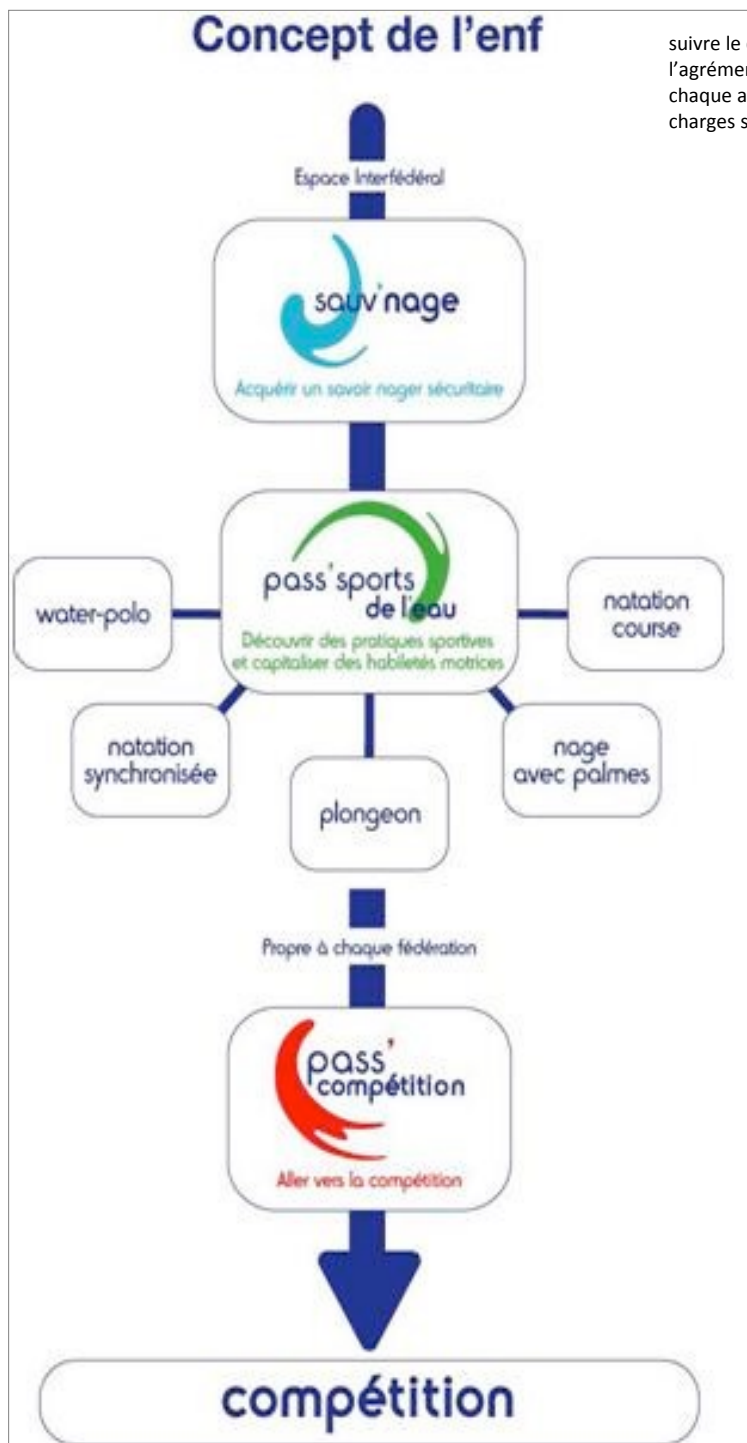
I. ENF (Ecole de Natation Française)

A travers ce concept, les **Fédérations et les membres du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (C.I.A.A.) entendent offrir au plus grand nombre une initiation aux pratiques de la natation et une découverte des disciplines sportives qu'elles développent**. C'est un vecteur de communication et de développement pour l'ensemble des membres du CIAA. La coopération qui s'établit entre les acteurs de l'Ecole de Natation Française implique le respect par chacun d'obligations devant garantir le succès, l'efficacité, la pérennité et la notoriété positive du concept.

Pour garantir à toutes les personnes que leurs aptitudes seront appréciées de la même façon par toutes les Fédérations et quel que soit le lieu où se déroulera le test, les évaluateurs devront suivre une formation d'harmonisation.

Les évaluations ne peuvent donner lieu à interprétation, elles sont jugées à partir de grilles communes qui décrivent avec précisions et sans ambiguïté les critères de réussites des tests.

Les organisateurs devront signer et s'engager à suivre le cahier des charges de l'ENF. Les passages de tests comprennent des évaluateurs responsables et garant de la bonne mise en oeuvre du dispositif et des assistants évaluateurs en charge d'une tâche ou d'un secteur.



Afin d'organiser ces tests ENF, Les organisateurs signent et s'engagent à suivre le cahier des charges de l'ENF. Dès que l'engagement est pris ils obtiennent l'agrément ENF. Celui-ci est délivré pour l'année sportive en cours, et renouvelé chaque année par tacite reconduction si les conditions requises par le cahier des charges sont respectées ; notamment la production des bilans.

Evaluateurs ENF

L'agrément en tant que structure ENF et l'organisation des sessions de tests nécessitent que la section de natation forme ses membres pour encadrer le dispositif. Il existe trois niveaux d'évaluateurs :

Les Assistants Evaluateurs : toute personne licenciée, sans qualification minimum requise, qui souhaite, sous la responsabilité d'un Evaluator, participer au dispositif E.N.F et ayant suivi la formation « d'Assistant Evaluator » correspondante. Il a en charge un atelier ou l'évaluation d'une tâche.

Les Evaluateurs ENF1 et ENF2 : des professionnels licencient exerçant une mission d'éducateur de la « Natation », ou les personnes titulaires d'un diplôme Fédéral FFN correspondant (BF1 pour l'ENF1, BF2 pour l'ENF2). Les personnes ayant obtenu une qualification ENF1 ou ENF2 au sein d'une Fédération du CIAA et licenciées à la FFN.

Les Evaluateurs ENF3 : des professionnels licenciés exerçant une mission d'enseignement de la « Natation », ou les personnes titulaires du brevet Fédéral 3. Les officiels A de natation course et water-polo, les officiels D minimum de natation synchronisée, les officiels pour les autres disciplines, à jour de leur carte annuelle suite au recyclage et ayant suivi la formation ENF3

Le rôle de l'Evaluateur : Il est responsable et garant du bon déroulement de la session et de la bonne mise en oeuvre du dispositif. Il encadre les assistants et vérifie leur compétence à juger, leur rappelle les consignes liées à l'évaluation et le sens de leur mission. Il atteste la réussite aux tests (fiche bilan Excel CIAA) et signe les livrets pratiquants. Il engage sa signature

Tests ENF

La première étape : le «sauv'nage » ; elle permet d'évaluer l'acquisition de compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau, c'est un savoir nager sécuritaire pour tous.

La deuxième étape: le «Pass'sports » de l'eau » ; elle valide la capitalisation d'habiletés motrices à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur. Elle s'appuie sur la découverte de cinq disciplines sportives de la « Natation ».

La troisième étape : le «Pass'compétition», elle est propre à chaque discipline, à chaque Fédération et a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix.

II. LA LABELLISATION

La labellisation : une démarche de certification des clubs FFN

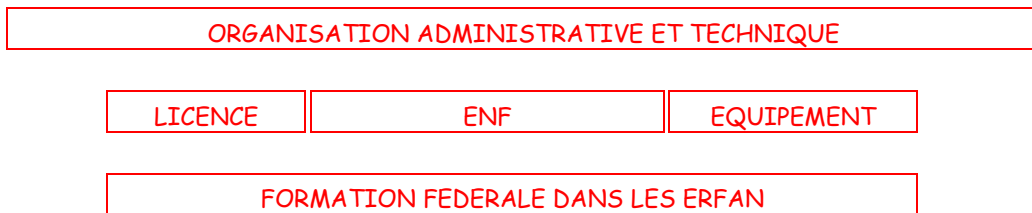
Intégrer la démarche de labellisation, c'est donc faire le choix de progresser ensemble, de parvenir à des paliers minimums reconnus pour garantir le niveau de qualité d'accueil au sein du club

Il a été défini cinq labels afin d'attester de cinq niveaux d'action :

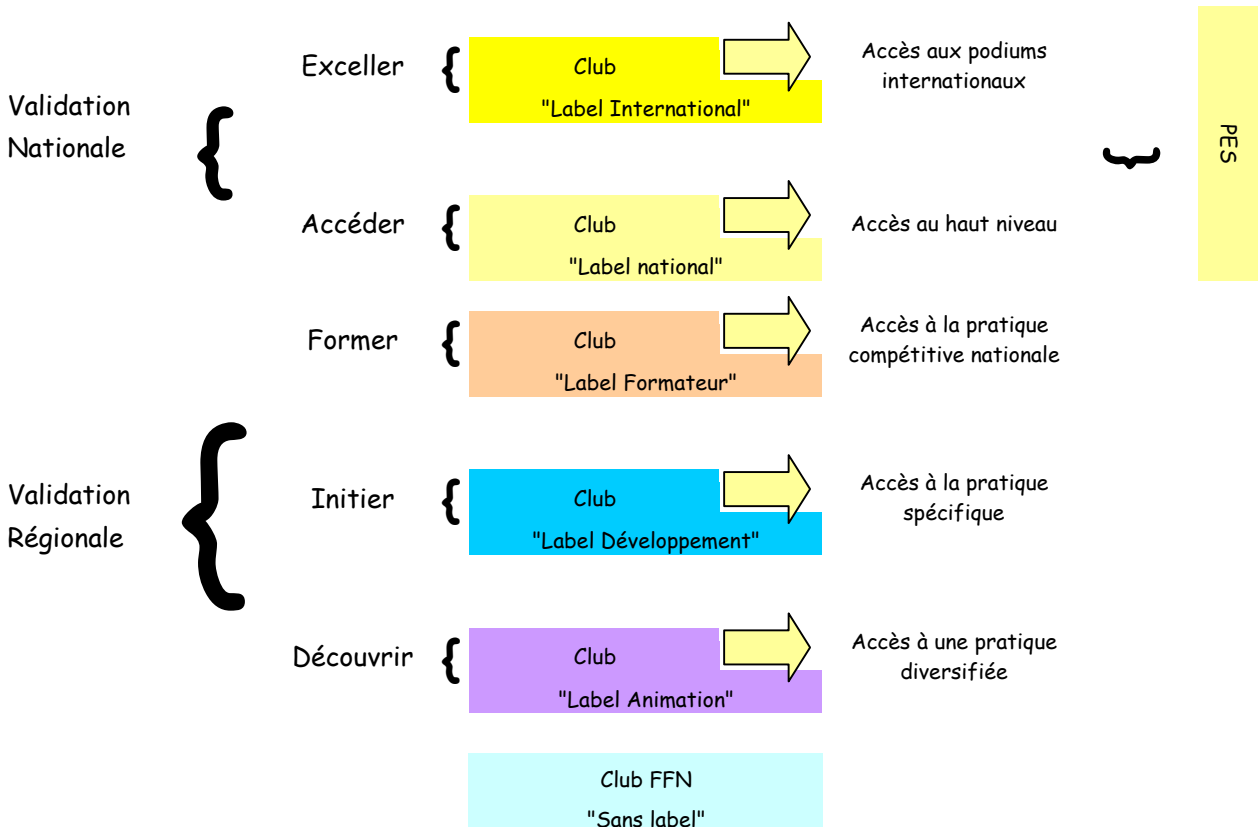
- Animation ;
- Développement ;
- Formateur ;
- National ;
- International.

Relever d'un de ses labels est un gage d'adhésion et de qualité au sein de la Fédération. Cela induit que dans l'ensemble des champs d'activité du club, les dirigeants, les entraîneurs, les décideurs locaux ont décidé de s'investir sur un degré de :

- organisation administrative et technique ;
- délivrance de licence ;
- inscription dans l'ENF ;
- niveau d'équipement ;
- effort de formation notamment dans la filière fédérale via les ERFAN



STRATIFICATION PAR NIVEAU DE LABEL



III. CORRESPONDANCES & FORMALITES D'ENGAGEMENTS

Les règlements fédéraux de la Fédération Française de Natation concernent toutes les disciplines de la Fédération. C'est le «Spécial règlements» qui est adressé à tous les clubs en début de saison. Il contient en ce qui nous concerne, le règlement de toutes les compétitions fédérales de la natation synchronisée, le calendrier national et le règlement financier.

Ce règlement complète

Les règlements FFN et Centre pour la Natation Synchronisée sont disponibles sur les sites Internet de la FFN et Région Centre.

L'interrégion Ouest peut avoir aussi un règlement complémentaire concernant leurs organisations.

Il faut donc toujours distinguer ce qui est départemental, régional, interrégional ou national et adresser les courriers, documents et courriels au bon destinataire.

A – NATIONAL

Seuls doivent arriver à la FFN, les pré-engagements, les engagements aux compétitions nationales, les inscriptions aux formations d'officiels A, aux colloques organisés par la FFN, les inscriptions aux sélections d'équipe de France, les réponses particulières demandées par la FFN, et tout courrier concernant ses actions.

Ces courriers doivent cependant obligatoirement passer par la région Centre pour information et validation, le cas échéant.

Tous les engagements pour les Championnats Elites, Nationaux doivent être réalisés par Extranat. Cependant, nous conseillons aux clubs de faire une impression papier de l'écran et de le transmettre avec le chèque des frais d'engagements de la compétition concernée.

Les clubs, sélectionnés en Elite et National, devront veiller au respect des dates de pré engagement.

B– INTERREGIONAL

Conf. Le règlement interrégional OUEST

C – REGIONAL

- 1 FORMALITES D'ENGAGEMENTS

Toutes les nageuses engagées dans les différentes épreuves du programme sportif, ainsi que les officiels, doivent être licenciés à la F.F.N. (licence validée) avant de prendre part à une compétition.

Les formalités d'engagements sont à consulter dans les fiches pratiques des compétitions.

**ATTENTION : PROCEDURE D'ENGAGEMENT POUR TOUTES LES COMPETITIONS,
EXCLUSIVEMENT PAR MAIL ET SOUS FORMAT EXCEL A :**

ffn.centre@orange.fr
mrouilly@yahoo.fr

1. **J-10** de la compétition : date butoir d'envoi du récapitulatif d'engagements (nageuses et juges) par mail des clubs à Michèle Rouilly (variable en fonction des périodes : vacances scolaires, jours fériés. Bien vérifier sur le calendrier régional).
2. **J-5** date limite de publication des engagements.
3. **J-4** date limite des modifications des nageuses et du JURY. En cas d'erreur, vous devez la notifier sinon la composition sera considérée comme définitive.

Toutes modifications le jour de la compétition ne pourront être accordées.

Il n'est plus nécessaire de transmettre vos engagements par courrier. La transmission s'effectuera par mail sous format Excel uniquement (pas de PDF) et les fichiers devront porter impérativement le nom du club et l'intitulé de la compétition.

- 2 ENGAGEMENTS JURY Compétitions.

Le Juge-Arbitre est le juge A ou B du club recevant la compétition.

Le tableau de présence des juges, envoyé par Delphine Paillet, est rempli avant le début de toutes les compétitions et fait foi pour la présence des juges.

Pour chaque compétition (hors socle), un club engageant:

De 1 à 5 nageuses, devra engager au minimum un officiel du niveau de la compétition (Cf : Circulaire des Officiels).

De 6 à 10 nageuses, devra engager, au minimum, 2 officiels du niveau de la compétition.

Plus de 10 nageuses, devra engager, au minimum, 2 officiels du niveau de la compétition plus un autre Officiel (Chronométrateur, secrétariat, informatique, délégué licencié).

Pour chaque compétition du socle de formation :

-1 officiel pour 12 nageuses engagées. Cet officiel doit pouvoir juger le plus haut niveau d'engagement du club.

Si un club n'a pas la possibilité d'engager un Officiel licencié dans son club, il lui appartient de faire appel à un Officiel licencié dans un autre club. Dans ce cas, il devra prendre, en charge son déplacement et son hébergement.

En cas de non respect de ces règles, le club se verra appliquer la pénalité financière conformément au règlement financier de la Région Centre, soit 150€.

Le fait de faire forfait pour toutes ses nageuses, le jour de la compétition, ne dispense pas le club engagé à une compétition de la présence du juge prévu pour cette compétition. Dans le cas contraire, il y aura cumul des 2 pénalités (nageuse(s) et juge).

Les Officiels sont, obligatoirement, engagés pour toute la durée de la compétition et non pour des épreuves séparées

-3 GESTION DE L'INFORMATIQUE

Concernant la gestion informatique, Michèle Rouilly prépare en amont la gestion de la compétition sur NARVAL. Et le jour de la compétition la saisie est faite par M. Rouilly et S. Boumier. 2 autres personnes doivent être présentes pour collecter auprès du ou des jurys les feuilles de résultats et dicter les notes afin de faciliter le bon déroulement.

-4 SUPPORTS MUSICAUX

La lecture des enregistrements devra pouvoir se faire obligatoirement sur CD.
Si l'organisateur offre la possibilité aux clubs d'une lecture sur clé USB, il devra en informer suffisamment, à l'avance, les clubs.
Cependant, pour les compétitions inscrites aux Règlements Fédéraux, les clubs devront être en mesure, de fournir obligatoirement, un support CD en plus d'un support USB.
Dans le cas de l'utilisation de clé USB, les différents ballets, présents sur le support USB, devront être parfaitement identifiés.
Les jaquettes des CD devront être conformes (téléchargeable sur le site fédéral).

-5 - ORGANISATION DES COMPETITIONS

Sécurité

Il appartient, aux clubs organisateurs de se conformer aux règles de sécurité en vigueur, concernant toutes les manifestations publiques (Nombre de personnes, évacuation, sécurité des gradins, sécurité électriques etc....).

Récompenses

Les récompenses (médailles et diplômes) sont fournies et prises en charge financièrement par le Comité Régional du Centre.

Sonorisation

La sonorisation nécessaire à la compétition devra être de qualité suffisante afin de retranscrire correctement les enregistrements des différents ballets.

Un micro HF est souhaitable.

Il appartient à l'organisateur de se conformer aux règles, en vigueur, concernant la sécurité électrique de la sonorisation (en particulier sous-marine).

Secrétariat

Il appartient au club organisateur de mettre à disposition des personnes pour aider **et pour filmer une dizaine de nageuses dans chaque épreuve.**

Autres Matériels

Chaises hautes ou praticables pour les jurys, tables et chaises pour le secrétariat, podium pour les remises des récompenses...etc.

IV. FRAIS D'ENGAGEMENT ET PENALITES FINANCIERES

A - DROITS D'ENGAGEMENT

Ces sommes resteront acquises au Comité DU centre même en cas de désistement.

- 1. Compétitions avec épreuves techniques et ballets :** Journées d'Automne, Journées techniques, Ballets du socle de formation.

➤ 5 € par nageuse + 10€ par ballet (solos, duos, équipes)

2. Epreuves du socle : niveau régional

- 5€ par nageuse dans les sessions organisées par le Comité du Centre ;

3. Compétitions interrégionales :

- (Cf : Règlement et Activités-INTERREGION OUEST 2011-2012).

AFIN QUE LE COMITE VOUS ADRESSE LA FACTURE DU PASSAGE DES NAGEUSES DANS LES DIFFERENTES EPREUVES, POUVEZ-VOUS ADRESSER PAR MAIL A CATHERINE (ffn.centre@orange.fr) CE DOCUMENT REMPLI DES LA COMPETITION TERMINEE

Club :

Adresse de facturation :

Date de la compétition :

Nombre de nageuse	Cout (5€)	
	0	
TOTAL A PAYER	0	

B – PENALITES FINANCIERES

1. Il sera perçu une pénalité financière de 10 €

Pour tout forfait de nageuse non justifié par un certificat médical, le jour de la compétition

2. Il sera perçu une pénalité financière de 150 €

Pour défaut ou forfait de juge pour toutes compétitions et pour tout juge engagé absent au début de la 1^{ère} épreuve.

V. CALENDRIER DES COMPETITIONS

A – REGIONAL

Compétitions 2011-2012	Lieux des compétitions	Dates des compétitions	Épreuves	Date limite de l'envoi du tableur d'engagements	Date butoir de réception du tableur d'engagements J-10	Date limite de Publication des engagements sur le site du Comité J-5	Date limite d'envoi des modifications des engagements des nageuses et juges J-4
PASS'COMPET IMPRO C1 et C2	LA CHAPELLE St MESMIN	6/11/11	Fiche 1	27/10/11	27/10/11	01/11/11	2/11/11
JOURNEE D'AUTOMNE	NANTES	19/20/11/11	FICHE INTERREGIONALE N° 1	04/11/11			
DANSE, PROPULSION TECHNIQUE C1	TOURS	27/11/2011	Fiche 2	11/11/11	17/11/11	22/11/11	23/11/11
Socle DANSE, PROPULSION TECHNIQUE C2	SARAN	04/12/2011	Fiche 3	21/11/11	24/11/11	29/11/11	30/11/11
PASS'COMPET DANSE PROPULSION TECHNIQUE C1	SARAN	22/01/12	FICHE 4	9/01/12	12/01/12	17/01/12	17/01/12
JOURNEES TECHNIQUES D'HIVER	TOURS	4/5/02/12	FICHE INTERREGIONALE N° 2	5/20/01/12			
DANSE PROPULSION TECHNIQUE C2	BOURGES	12/02/12	FICHE 5	30/01/12	02/02/12	07/02/12	08/02/12
INTERSOCLE CYCLE 2	ANCENIS	17/18/03/12	FICHE INTERREGIONALE N° 3	17/02 AU 02/03/12			
TIRQ	ANGERS	31/03 AU 01/04/12	FICHE INTERREGIONALE N° 4	12/03/ AU 23/03/12 sur extranat			
BALLET, DANSE, IMPRO, PROPULSION, TECHNIQUE C1 et C2	TOURS	14/15/04/12	FICHE 6	02/04/2012	04/04/2012	09/04/2012	10/04/2012
BALLETS Socle	BOURGES	13/05/2012	Fiche 7	01/05/12	03/05/12	08/05/12	09/05/12
N3 PERFORMANCE	HEROUVILLE St CLAIR	26/27/05/12	FICHE INTERREGIONALE N° 6	30/04 au 11/05/12 sur extranat			
INTER SOCLE ET PROMO	St BRIEUC	10/06/12	FICHE INTERREGIONALE N° 7	25/05/12			



B – INTERREGIONAL

Conf. Le règlement de l'interrégion Ouest.

C – NATIONAL

Conf. Le règlement de la fédération.

VII. FORMATION

A - FORMATION DES OFFICIELS

La Région Centre organise une session d'examen d'officiels D, C et B.

Pour s'inscrire, vous devez nous faire parvenir l'imprimé d'inscription dûment signé par le Président du club et une photo.

Des formations pour ces examens sont prévues régulièrement.

Les dates et les lieux de formation et d'examens vous seront fournis à la rentrée sportive Septembre 2011.

B - FORMATION DES ENTRAINEURS

Formation pour jeunes entraîneurs sur « Comment construire un ballet combiné le 6 novembre à La Chapelle St Mesmin.

Formation pour tous les entraîneurs de synchro sur « comment inclure les tests ENF au sein de notre programme » sera faite par P. Gastou. Date à déterminer.

VII.STAGES

Projet de stage sur les nageuses du niveau de formation période à déterminer (octobre-novembre-décembre avec test en fin de stage permettant une éventuelle validation (test organisé comme une véritable session de socle)

Autre projet stage et suivi de certaines nageuses nées en 2000 – 2001 niveau développement.

A suivre...

A vos agendas...

COLLOQUES INTERREGIONAUX

Les 8 et 9 Octobre 2011 à ANCENIS

Les 7 et 8 Janvier 2012 à TOURS

OPEN DE France du 26 au 30 janvier à MONTREUIL

consultez les sites Internet :

<http://www.ffnatation.fr>
<http://www.centre.ffnatation.fr>



VIII. COMMISSION REGIONALE

Composition de la commission

Présidente	Michèle ROUILLY
Responsables des Officiels	Christine GROSSET et Delphine PAILLET
Secrétariat	Sylvie SOLON
Responsable de l'ETR	Delphine PAILLET
Responsable Financier	Judith BOUMIER
Responsable de la logistique des compétitions	Christian BOUMIER
Membre	Evelyne LEFEBURE
C.T.R.	Annabelle PIEDNOIR